

# **COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION**

## **DU CONSEIL MUNICIPAL DE PLOUARZEL DU 13 NOVEMBRE 2017**

L'ensemble du Conseil Municipal était présent, à l'exception de M. Lannuzel Christian, absent excusé. Le procès-verbal de la précédente réunion est adopté à l'unanimité.

### **AVIS SUR LES DECLARATIONS D'INTENTION D'ALIENER (DIA)**

Six dossiers sont présentés, qui concernent la vente des propriétés suivantes :

- YP 820p, 525 street Lambaol, terrain non bâti, 772 m<sup>2</sup>
- YP 810, 811, Route de Kerbroc'h, terrain non bâti, 1889 m<sup>2</sup>
- YR 478, 479, Kerescar, impasse des courlis, terrain non bâti, 1070 m<sup>2</sup>
- ZI 332, Impasse de la Grande prairie, terrain non bâti, 761 m<sup>2</sup>
- ZK 218, 20 rue du Suroît, terrain bâti, 515 m<sup>2</sup>
- YP 724/773, 1085 route de Ruscumunoc, terrain bâti, 603 m<sup>2</sup>

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, déclare ne pas vouloir user du droit de préemption de la commune pour ces dossiers.

### **DEMANDES DE SUBVENTIONS**

#### **PROJET DE CONSTRUCTION DE LA CRÈCHE**

Les normes d'accueil de la petite enfance rendent nécessaire la construction d'une nouvelle crèche. Les locaux actuels seront réaffectés au centre de loisirs et à cap ados.

Le projet d'aménagement du nouveau bâtiment d'environ 760m<sup>2</sup> est présenté au conseil municipal. Un premier estimatif évalue le projet à 1 414 000€ HT

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal :

- approuve ce projet et son estimatif
- sollicite l'obtention d'une subvention de l'État au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (D.E.T.R.) ;
- sollicite l'obtention d'une subvention de la CAF ;
- sollicite l'obtention d'une subvention de la Région Bretagne ;
- sollicite l'obtention d'une subvention du conseil départemental du Finistère ;
- sollicite tout autre financement auquel ce projet pourrait être éligible ;
- donne pouvoir à Monsieur le Maire pour agir en ce sens et signer tous documents nécessaires à la mise en œuvre de ce dossier.

#### **RÉNOVATION THERMIQUE DE LA SALLE MULTI-USAGES DU BOURG ET ACCESSIBILITÉ DES ABORDS DU BÂTIMENT**

Le projet présenté est évalué à 200 000€ pour la rénovation du bâtiment et à 100 000€ pour l'aménagement des accès adaptés aux personnes à mobilité réduite et de la liaison aux autres pôles du bourg.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal :

- approuve ce projet et son estimatif
- sollicite l'obtention d'une subvention de la Région Bretagne ;
- sollicite l'obtention d'une subvention du conseil départemental du Finistère ;
- sollicite tout autre financement auquel ce projet pourrait être éligible ;
- donne pouvoir à Monsieur le Maire pour agir en ce sens et signer tous documents nécessaires à la mise en œuvre de ce dossier.

#### **« DYNAMISME DES BOURG RURAUX »**

La commune a répondu à l'appel à projets lancé par la Région Bretagne, l'État, l'Établissement public foncier et la Caisse des dépôts concernant le dynamisme des bourg ruraux. Le projet de Plouarzel fait partie 60 projets retenus sur les 208 présentés. La commune a obtenu une participation de 500 000€ pour l'aménagement de l'ancienne propriété Segalen (logements, commerces), des anciennes écoles (logements, bâtiment public) et pour la requalification de la rue des écoles et des liaisons entre les services du bourg.

Une réunion publique sera organisée le 12 décembre à 20h00 à la salle polyvalente pour présenter l'ensemble des projets en cours.

### **BUDGET ASSAINISSEMENT**

#### **DÉLIBÉRATION MODIFICATIVE N°1**

Après avoir étudié l'état des comptes, pris acte des demandes du Trésor Public pour modifier des imputations, et afin de préparer le transfert du budget assainissement à la Communauté de Communes, le Conseil Municipal délibère et à

l'unanimité, vote la Délibération budgétaire modificative n°01 de l'exercice 2017 pour le budget assainissement, comportant les ajustements suivants :

#### section de fonctionnement

Dépenses			Recettes		
<b>Ch. 60</b>	<b>Charges à caractère général</b>	<b>17 827€</b>	<b>Ch. 70</b>	<b>Produits de services</b>	
6063	Fournitures d'entretien et petit équipement	3 000€	704	Raccordements	180 000€
626	Frais postaux et télécommunications	4 000€	7064	Locations de compteurs	-215 000€
651	Participation au service assainissement	8 827€			
658	Charges diverses de gestion courante	2 000€			
<b>Ch. 022</b>	<b>Dépenses imprévues</b>	<b>-52 827€</b>			
<b>TOTAL</b>		<b>-35 000€</b>	<b>TOTAL</b>		<b>-35 000€</b>

#### section d'investissement

Dépenses			Recettes		
<b>Ch 23</b>	<b>Immobilisations en cours</b>	<b>0€</b>	<b>Ch. 13</b>	<b>Subvention d'investissement</b>	<b>-612 400€</b>
2315	Branchements DLE Ouest	40 000€	1313	Subvention CD29 travaux Ruscumunoc/Le Carpont	-146 400€
23151	Travaux assainissement Ruscumunoc/Carpont	-40 000€	13151	Subvention AELB travaux Ruscumunoc/Le Carpont	-466 000€
			<b>Ch.16</b>	<b>Emprunts</b>	<b>612 400€</b>
			16411	Emprunt Travaux Ruscumunoc/Le Carpont	612 400€
<b>TOTAL</b>		<b>0€</b>			<b>0€</b>

#### **DÉLIBÉRATION DONNANT POUVOIR AU MAIRE POUR SIGNER LE CONTRAT D'EMPRUNT NÉCESSAIRE AU TRANSFERT DU BUDGET ASSAINISSEMENT À LA CCPI**

Le transfert du budget assainissement à la communauté de communes du Pays d'Iroise nécessite la réalisation d'un emprunt. En effet, la trésorerie doit être positive au moment du transfert. Or les subventions prévues pour le financement des travaux en cours ne seront pas encore versées. Il est donc nécessaire d'équilibrer cette opération par un emprunt. Compte tenu des délais, le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, donne pouvoir au maire pour signer un contrat d'emprunt, pour un capital emprunté de 612 400€ aux conditions les plus intéressantes, définies en commun avec les services de la CCPI et correspondant à l'emprunt inscrit au budget assainissement par la délibération budgétaire modificative n°1 de ce jour.

Les conditions définitives seront validées lors de la prochaine réunion du conseil municipal.

#### **TRAVAUX D'EXTENSION DU RÉSEAU D'ASSAINISSEMENT**

Le Carpont : le poste de refoulement doit être installé la semaine prochaine

Ruscumunoc : fin des travaux fin novembre

Kerescar : travaux en cours.

#### **CONVENTIONS AVEC LE SDEF**

#### **TRAVAUX D'EFFACEMENT DES RÉSEAUX BT, FT À PORSCUIDIC**

Considérant que dans le cadre de la réalisation des travaux une convention doit être signée entre le SDEF et la commune de Plouarzel afin de fixer le montant du fond de concours qui sera versé par la commune au SDEF

Considérant que l'estimation des dépenses se monte à :

Réseau B.T. 42 400,00 € HT

Réseau téléphonique (génie civil) : 10 555,86 € HT

Soit un total de .....52 955,86 € H.T.

Considérant que le financement s'établit comme suit :

Financement du SDEF : .....42 400 €

Financement de la commune :

0,00€ pour la basse tension

12 66,03 € pour les télécommunications

Soit au total une participation de 12 667,03 € TTC

Les travaux situés à Porscuidic ne sont pas coordonnés à ceux de basse tension en raison de l'absence d'appui commun de réseau de télécommunication.

Le montant de la participation de la commune aux travaux de communication électroniques est désormais calculé sur la base de 100% du montant TTC des travaux.

La participation de la commune qui s'élève à 12 667,03 euros TTC pour les réseaux de télécommunications.

Considérant que les travaux des réseaux de communications électroniques sont réalisés sous la maîtrise d'ouvrage de la commune et non du SDEF et qu'il y a lieu de réaliser une convention de maîtrise d'ouvrage unique afin de permettre l'intervention du SDEF sur la globalité de l'opération d'enfouissement de réseaux.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- accepte le projet de réalisation des travaux de mise en souterrain BT et télécommunications.
- accepte le plan de financement proposé par le Maire et le versement de la participation communale estimée à 12 667,03 euros,
- autorise le maire à signer la convention de maîtrise d'ouvrage unique autorisant l'intervention du SDEF et détaillant les modalités financières entre la commune et le SDEF et ses éventuels avenants.
- sollicite une subvention auprès de la Communauté de communes du Pays d'Iroise.

#### **EXTENSION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC STREAT AN ARVORIZ**

M. le Maire présente au Conseil Municipal le projet d'extension Éclairage Public Streat An Arvoriz et rue de Pontarnou.

Considérant que dans le cadre de la réalisation des travaux une convention doit être signée entre le SDEF et la commune de PLOUARZEL afin de fixer le montant du fond de concours qui sera versé par la commune au SDEF

Considérant que l'estimation des dépenses se monte à :

Réseau téléphonique (génie civil) .....	5 172,64 € HT
Éclairage Public rénovation armoire et extension EP...	20 657,74€ HT
Soit un total de .....	.... 25 830,37€ H.T.

Considérant que selon le règlement financier voté par délibération du SDEF le 29 octobre 2014, le financement s'établit comme suit :

Financement du SDEF : ..... 1 621,80€

Financement de la commune :

19 035,94 € pour l'éclairage public  
6 207,17 € pour les télécommunications  
Soit au total une participation 25 243,10 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- accepte le projet de réalisation des travaux d'extension Éclairage Public Streat An Arvoriz et rue de Pontarnou.
- accepte le plan de financement proposé par le Maire et le versement de la participation communale estimée à 29 961,28 euros,
- autorise le maire à signer la convention de maîtrise d'ouvrage unique autorisant l'intervention du SDEF et détaillant les modalités financières entre la commune et le SDEF et ses éventuels avenants.

#### **ACQUISITION D'UN TERRAIN STREAT AN ARVORIZ AFIN DE REGULARISER L'EMPRISE DE LA VOIE COMMUNALE**

Afin de régulariser l'emprise de la voie Streat an Arvoriz, le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'acquérir une partie de la parcelle YI 130, pour 363 m<sup>2</sup> selon le document d'arpentage ci-après, au prix de 10€ le m<sup>2</sup>.

#### **PROJET D'EXTENSION DU MUR D'ESCALADE**

L'association Équilibres a fait la demande d'extension du mur d'escalade de la salle de Kerven. Plusieurs entreprises ont été sollicitées.

L'offre de la société ECIsport est la plus intéressante. Le montant du projet est de 27 507,64€ HT (hors renouvellement des tapis existants à remplacer pour 4972,50€ HT). Le club bénéficie d'une subvention de la FFME de 5 400€ qui sera versée à la commune.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal :

- valide ce projet et choisit l'entreprise ECIsports pour sa réalisation, pour un montant total de 32 480,14€ HT.
- donne pouvoir au maire pour solliciter une subvention du conseil départemental du Finistère au titre du contrat de territoire.
- donne pouvoir au maire pour signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette décision.

## SEMAINE EUROPEENNE DE REDUCTION DES DECHETS

**Dimanche 19 novembre de 13h30 à 18h au Conquet >> "Ça coûte pas un radis", le 4<sup>e</sup> forum de la gratuité**

Grand événement autour du don et de la gratuité à la Salle Beauséjour au Conquet

Espace de dons ouvert à tous > **venez déposer les objets dont vous ne vous servez plus (et qui sont en relatif bon état) et repartez avec des trésors !** Ateliers et démonstrations en parallèle

- Repair café : animé par la recyclerie "Un peu d'R"
- Fabrication de sac à vrac par l'association "Le Petit Caillou"
- Animations scientifiques avec les "Petits Débrouillards"
- Compost et jardinage au naturel avec la Maison de l'Agriculture Biologique

**Mardi 21 novembre à 20h >> Projection du documentaire "TRASHED" au cinéma Le Bretagne de Saint Renan.**

*TRASHED suit le voyage à travers le monde de l'acteur oscarisé Jeremy Irons pour étudier les dommages causés par les déchets sur l'environnement et notre santé. De l'Islande à l'Indonésie en passant par la France et le Liban, il rencontre des scientifiques, des politiciens et des gens ordinaires dont la santé et le mode de vie ont été profondément affectés par cette pollution. Terrible et beau à la fois, ce documentaire délivre aussi un message d'espoir et montre qu'il existe des démarches alternatives pour régler le problème.*

La projection sera suivie d'une discussion avec les familles "Zéro Déchet" du Pays d'Iroise.

## AFFAIRES DIVERSES

### Travaux en cours :

- Pôle santé : les locataires et propriétaires pourront aménager fin novembre, début décembre. Une visite des locaux est prévue pour les élus le 23 novembre à 18h00.
- Place saint Arzel : les WC publics ont été démolis. La mise à niveau est en cours
- Enfouissement des réseaux rue des écoles : les travaux vont débuter prochainement
- École Saint Charles : la démolition intérieure du bâtiment et les travaux de construction des maisons BMH commenceront la semaine prochaine.
- Chemin de Kergouzien : un moyen de limiter la circulation des véhicules par ce chemin devra être mis en place.

### Calendrier :

- 23 novembre – 20h30 : réunion de préparation du Téléthon
- 24 et 25 novembre : collecte de la banque alimentaire
- 9 décembre : Téléthon
- 11 décembre : commission des finances (à confirmer)
- 12 décembre- 20h00 : Réunion publique
- 17 décembre : arbre de Noël communal
- 18 décembre : conseil municipal (à confirmer)
- 23 décembre : corrida
- 28 décembre – 18h00 : cérémonie des vœux